



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Identité de l'organisateur

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent la vente de pass d'entrée pour l'événement : **Highfly Rodeo Festival**

Organisé par : Highfly Rodeo ASBL

Adresse : Rue Marchenal 1b, 4190 Xhoris

N° d'entreprise : 1033.359.410

Email de contact : info@highflyrodeo.com

ci-après dénommée « l'Organisateur »

2. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisateur commercialise, via son site internet, des pass d'entrée donnant accès au Highfly Rodeo Festival.

3. Événement

- Nom : Highfly Rodeo Festival
- Périodicité : annuel
- Type : festival musical, démonstrations et initiations de parachutisme, animations diverses
- Accès : payant - grand public



4. Pass d'entrée

Les pass d'entrée :

- sont valables uniquement pour les dates indiquées sur le site internet pour l'année concernée
- sont nominatifs
- ne peuvent être revendus à un prix supérieur à leur valeur faciale

L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne respectant pas les règles de l'événement.

5. Commande et paiement

La commande est effectuée en ligne via le site internet de l'Organisateur.

Le paiement est exigible immédiatement et s'effectue via les moyens de paiement proposés sur le site.

Toute commande est ferme et définitive après confirmation du paiement.

6. Confirmation et accès

Après paiement, l'acheteur reçoit une confirmation par email.

Le pass devra être présenté à l'entrée de l'événement, sous format papier ou électronique.

7. Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article VI.53 du Code de droit économique belge, le droit de rétractation ne s'applique pas aux services de loisirs fournis à une date ou période déterminée.

Aucun remboursement ne sera accordé après l'achat, sauf en cas d'annulation totale de l'événement par l'Organisateur.



8. Annulation / modification de l'événement

En cas de :

- force majeure
- conditions météorologiques défavorables
- décision administrative
- raisons de sécurité

l'Organisateur se réserve le droit de :

- modifier le programme
- adapter les horaires
- annuler partiellement ou totalement l'événement

En cas d'annulation totale :

- un remboursement pourra être proposé
- ou le pass pourra être reporté sur une édition ultérieure

Aucune indemnité complémentaire ne pourra être réclamée.

9. Activités aériennes

Les démonstrations et initiations de parachutisme sont organisées par un prestataire externe (Dropzone), seul responsable de l'activité aérienne.

L'accès aux zones aériennes est strictement réglementé.

10. Responsabilité

L'Organisateur ne peut être tenu responsable :

- des dommages causés par un comportement inapproprié du participant
- des pertes, vols ou dégradations d'effets personnels
- des accidents survenus en dehors de son contrôle raisonnable

La participation à l'événement se fait sous la responsabilité du participant.



11. Comportement et sécurité

Tout participant s'engage à :

- respecter les consignes de sécurité
- adopter un comportement respectueux et adapté à un public familial
- se conformer aux instructions du personnel et des bénévoles

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne sans remboursement en cas de non-respect.

12. Droit à l'image

En participant à l'événement, le participant autorise l'Organisateur à utiliser son image (photos, vidéos) à des fins de communication, sauf opposition écrite préalable.

13. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont traitées conformément à la réglementation RGPD. Les détails figurent dans la Politique de confidentialité disponible sur le site.

14. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit belge.

Tout litige relève de la compétence des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège de l'ASBL.